



DOSSIER :
Le train à Martigné-Ferchaud,
une mobilité à retrouver
pages 8 et 9

**4 PLANTES INVASIVES
DANGEREUSES POUR MA SANTÉ**
COMMENT LES RECONNAÎTRE ?
QUE FAUT-IL FAIRE ?

ACTUALITÉS
Les plantes invasives p.6



LES TEMPS NATURE
Les chauves souris p.13



LES TEMPS À VENIR
Entrez c'est ouvert p.16

Edito



Il y a un an et demi un virus inconnu apparaissait, conduisant à une pandémie qui remettait en cause nos modes de vie et imposait une nouvelle réflexion sur notre avenir.

Cette crise a notamment mis en exergue que les mobilités sont au cœur des nouveaux enjeux qu'elles soient matérielles ou immatérielles. Martigné-Ferchaud est le théâtre de nombreux chantiers de modernisation de ses axes de transport. La mise en 2 fois 2 voies de la déviation de Martigné-Ferchaud se termine, permettant de rallier le périphérique sud de Rennes en moins d'une demi-heure. Les entreprises s'activent sur la ligne de chemin de fer afin qu'à la rentrée de septembre, il y ait à nouveau des trains qui s'arrêtent à Martigné-Ferchaud. Il est important que nous soyons ferme pour que le service soit identique sur l'ensemble de la ligne de Rennes jusqu'à Chateaubriant et que nous ne souffrions pas au sud d'un service dégradé pour cause de moindre affluence. Heureusement l'association des usagers l'ACCRET et de nombreux responsables politiques locaux sont mobilisés pour infléchir les positions de la SNCF. Il est à souhaiter que la vitesse sur la ligne pourra s'élever jusqu'à 110 km/h permettant un cadencement supérieur.

Les modifications des itinéraires liées aux travaux de la déviation, nous ont permis d'interpeller la région pour qu'elle retravaille les trajets de cars afin de ne plus emprunter le cœur de ville principalement la rue Paul Prime et la rue Courbe. La Région a reçu favorablement notre requête et les bus scolaires n'emprunteront plus le centre-ville à partir de la rentrée de septembre.

Nous avons décidé, pour répondre à de nombreuses demandes, de mettre en sens unique

la rue Courbe. Nous allons dans un premier temps faire une expérimentation à partir de septembre d'une mise en sens unique en allant vers le centre. La rue Courbe sera en sens interdit après la rue Charles Doudet en allant vers Eancé jusqu'à l'intersection avec la rue Abbé Bridel.

Une réflexion est aussi menée aussi sur la promotion des cheminements doux et pistes cyclables dans le centre-ville. Hélas cela implique des travaux de voirie importants qui sont difficilement supportables par les finances actuelles de la commune mais cela n'est que partie remise. Roche aux Fées Communauté a débuté un programme de réalisation de pistes cyclables entre les différentes communes (Retiers- Le Theil de Bretagne ; Retiers- Coësmes ; Marcillé Robert-Retiers). Nous espérons que dans les prochains programmes, on puisse avoir des liaisons avec Eancé, Forges-la-Forêt ou Retiers.

Nous voyons que les moyens de transport vers ou à partir de Martigné vont largement se moderniser renforçant l'attractivité de notre commune. Si les transports matériels progressent, la mobilité immatérielle n'est pas en reste et le déploiement de la fibre sur Roche aux Fées Communauté se poursuit avec le syndicat Mégalis. Les difficultés de recrutement de personnels qualifiés pour la soudure et les raccordements ont généré un peu de retard mais dans un avenir proche l'ensemble des habitants de Roche aux Fées Communauté devraient avoir accès au triple play.

Dans ce moment de fin de confinement ou nous regardons à nouveau l'horizon avec plus d'optimisme, nous pourrions apprécier notre nouvelle offre de mobilité en espérant qu'elle concoure au bien vivre et à la prospérité de Martigné-Ferchaud.

Yann Le Gall
Adjoint à l'Urbanisme

SERVICES PUBLICS

► MAIRIE – CCAS

12, place de la Mairie, 02 99 47 90 25
mairie@martigneferchaud.bzh
ccas-urba@martigneferchaud.bzh

► MÉDIATHÈQUE L'ENVOI

Place Sainte Anne, 02 99 47 83 12
mediatheque.martigneferchaud
@rafcom.bzh

► CAMPING DU BOIS FEUILLET

Rue de Feuillet, 06 40 45 49 42
camping@ville-martigne-ferchaud.fr

► AGENCE POSTALE COMMUNALE

1 avenue Maréchal Foch, 02 99 47 90 42
- Lundi, Mercredi : 14 h – 17h30
- Mardi, jeudi, vendredi : 8 h 45 – 12 h
- Samedi : 9 h – 12 h

► DÉCHETTERIE

Route du Verger
- Lundi : 14 h – 18 h
- Samedi : 9 h – 12 h / 14 h – 18 h

► ROCHE AUX FÉES COMMUNAUTÉ

Rue Louis Pasteur, 35240 Retiers
02 99 43 64 87

ENFANCE JEUNESSE

► GROUPE SCOLAIRE

« LE JARDIN DES MOTS »

- Ecole maternelle publique
8 rue du Maréchal Leclerc,
02 30 28 10 72
- Ecole élémentaire publique
15 boulevard Saint Thomas,
02 99 47 90 46

Directrice : Daphnée Lecieux
ecole.0352190r@ac-rennes.fr

► ECOLE PRIVÉE

SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE

5 avenue du Maréchal Foch,
02 99 47 91 61
Directrice : Chloë Bolzec
eco35.st-j-b-salle.martigne-ferchaud
@enseignementcatholique.bzh

► COLLÈGE PRIVÉ SAINT-JOSEPH

24 rue Courbe, 02 99 47 90 20
Directeur : Stéphane Danjou
accueil@collegemartigne.com

► SERVICE PÉRISCOLAIRE

02 99 47 86 66 - enfance-jeunesse
@martigneferchaud.bzh
Garderie : 02 30 28 10 71

► RIPAME de la Roche aux Fées

02 99 43 64 87
Mardi de 14 h à 17 h avec ou sans RDV

SANTÉ

► PÔLE SANTÉ – rue Guy Martin

Médecins généralistes : 02 23 31 26 18
Orthophoniste : 02 56 48 17 91
Ostéopathe : 06 95 63 63 03
Sage-Femme : 06 03 35 15 20
ADMR soins infirmiers : 02 99 47 85 04
Infirmières libérales : 02 99 47 93 26
Infirmière Asalée : 07 55 63 30 35
(sur rdv)

Pharmacie : 02 99 47 96 32

Opticien : 02 99 47 90 26

Clinique vétérinaire du Semnon :
02 99 47 90 66

Psychologue : 06 10 92 98 07

Dentiste : 02 99 47 89 13

Kinésithérapeutes : 02 99 47 98 33

Pédicure-podologue : 02 99 47 95 51

Sophrologue : 06 88 63 53 39

Bancel Ambulance : 02 99 43 61 61

Ambulances Guerchaises :
02 99 96 45 20

► CLIC de la Roche aux Fées,

Uniquement sur rendez-vous
02 23 55 51 44
clic.rocheauxfees@orange.fr

PERMANENCES À MARTIGNE-FERCHAUD

► ASSISTANTES SOCIALES ANIMATRICE LOCALE D'INSERTION PUERICULTRICE

Sur rendez-vous, 02 22 93 68 00

► MISSION LOCALE (16-25 ans)

Sur rendez-vous, 02 99 75 18 07
A retiers, le mardi

► HABITAT

02 99 43 64 87
Le 4^e vendredi du mois de 10 h à 12 h

ÉTAT CIVIL

du 11 avril 2021
au 10 mai 2021

NAISSANCES*

Gabin Callette,
Le 13 avril

Eline Hailot,
Le 19 avril

Noë Guerin Gilles,
Le 5 mai

DÉCÈS

Avril

Lucien Legendre,
87 ans, 26 rue Paul Prime

Mai

Emile Dubois
91 ans, La Jourdonnière

** L'apparition dans cette rubrique
est soumise à accord des familles*



AVIS DE PASSAGE

Le Géomètre du Cadastre procédera
à la mise à jour des plans cadastraux
de la commune de :

MARTIGNE-FERCHAUD
entre le **14 JUIN**
et le **30 JUILLET 2021**

Monsieur Luc PINGAULT
Géomètre du Cadastre
Antenne de VITRE
Tél Pro : 06 46 61 33 85

L'essentiel du conseil municipal du 6 mai : Loi Orientation des Mobilités

Le conseil municipal était invité à se prononcer sur la prise de compétence « Organisation des mobilités » par Roche aux Fées communauté.

Cette prise de compétence, votée à l'unanimité lors du conseil communautaire du 30 mars doit être confirmée par les conseils municipaux des 16 communes membres selon la règle de majorité qualifiée (50% des conseils municipaux regroupant les 2/3 de la population totale, ou 2/3 des conseils municipaux regroupant 50 % de cette population totale). Roche-aux-Fées communauté serait alors reconnue comme AOM (autorité organisatrice des mobilités).

La loi d'orientation des mobilités (LOM) du 24 décembre 2019 prévoit que l'ensemble du territoire national devra être, au 1^{er} juillet, couvert par une autorité organisatrice de la mobilité.

Les communautés de communes, si elles le souhaitent, peuvent se saisir de cette compétence. Les communautés d'agglomération (Vitré Communauté par exemple) sont déjà compétentes de droit. Les régions, elles prendront la compétence dans le ressort territorial des communautés de communes qui ne s'en seront pas saisi. La loi prévoit qu'une communauté de communes qui prend la compétence AOM ne se voit pas automatiquement transférer les services actuellement assurés par les régions, contrairement à ce qui se passe pour les communautés d'agglomération, les communautés urbaines et les métropoles. Le transfert de ces services ne se fait que si et seulement si la communauté de communes le demande.

Dans ce contexte 3 possibilités s'offraient :

- Choix 1 : Prise de compétence totale, intégrant les lignes régulières de transport collectif (transport scolaire par exemple).
- Choix 2 : Prise de compétence partielle avec re-délégation des lignes régulières.
- Choix 3 : Pas de prise de

compétence.

Roche aux Fées Communauté a fait le choix n°2, soit de prendre la compétence AOM, mais de ne pas demander à se substituer à la région Bretagne dans l'exécution des services réguliers de transport public, des services à la demande de transport public et des services de transport scolaire que la Région assure actuellement mais elle conserve la capacité de se les faire transférer à l'avenir.

Dans les faits : pas de modification de l'existant sur le territoire intercommunal et au sein des communes.

Le TAD (transport à la demande) organisé par Roche aux fées communauté est déjà une compétence régionale (indissociable du transport scolaire) que la communauté de communes exerce avec l'accord de la Région.

Les services de mobilité communaux organisés précédemment à la LOM (1^{er} juillet 2021) peuvent demeurer à la commune.

L'intégralité des délibérations des conseils municipaux est disponible en mairie et sur son site internet.



CLIC de la Roche aux Fées

Le fait marquant :



Les deux CLIC du Pays de Vitré - Porte de Bretagne et la MSA Portes de Bretagne portent un projet sur trois ans à destination des seniors intitulé « Vieillir actif et entouré ». Il vise à améliorer leurs conditions de vie. Pour cela, un diagnostic territorial est en cours afin de recenser les besoins et

les difficultés du quotidien des seniors.

Appel à témoignages seniors, nous avons besoin de vous !

Vous avez plus de 60 ans ?

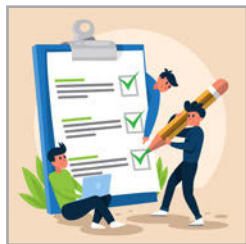
Participez à cette consultation sur vos besoins : Quelles sont vos plus grandes difficultés dans la vie de tous les jours ? Comment faites-vous pour y répondre ? Quelles seraient les solutions idéales pour vous ?

Voici les questions que nous aborderons ensemble de manière anonyme et confidentielle.

Contact

CLIC de la Roche aux Fées
02 23 55 51 44
(appel gratuit depuis un poste fixe)
vieilliractifetentoure.pvrb@gmail.com
à l'attention de Cécilia Vasseur

■ Etude culturelle : on compte sur vous !



Depuis avril 2021, Roche aux Fées Communauté est accompagnée par le cabinet conseil ABCD afin d'actualiser sa politique culturelle. L'objectif est de réajuster le projet culturel mis en place au cours des 10 dernières années afin qu'il soit en accord avec les évolutions du territoire et les attentes des habitants et des acteurs culturels locaux.

L'étude portera plus particulièrement sur les enseignements artistiques et la promotion du spectacle vivant.

Dans le cadre de cette étude, il est proposé aux habitants de Roche aux Fées Communauté de répondre à un rapide questionnaire afin de nourrir la réflexion grâce à leurs remarques, envies, habitudes en matière culturelle.

Tout le monde est invité à participer ! L'avis de chacun importe, qu'il soit jeune ou plus âgé, qu'il ait ou non l'habitude de pratiquer des activités culturelles !

Si vous êtes déjà utilisateurs de l'un des services culturels du territoire, vous avez reçu un mail vous invitant à participer à cette enquête. Pour tous ceux qui souhaitent participer, vous pouvez accéder à ce questionnaire via le lien <https://abcdagence.limequery.com/221227?lang=fr>. Des questionnaires papiers seront également disponibles à l'accueil de la mairie, pour les personnes qui n'ont pas d'accès numérique.



■ Prix littéraires : il est encore temps d'y participer !

Libellule, le réseau des médiathèques de Roche-aux-fées communauté propose 4 prix littéraires par an. Deux d'entre eux sont encore en cours.

A la foli'ère est un prix littéraire qui s'adresse aux lecteurs adultes. Il invite ses lecteurs à lire 6 romans. Sélectionnés par des bibliothécaires et des bénévoles, ces romans entraînent à la découverte d'auteurs, de styles, d'histoires de vie... Vous avez jusqu'au 31 octobre pour vous laisser embarquer !

Kazabül est un prix littéraire qui s'adresse aux adultes. En partenariat avec l'association culturelle Le Tréma, le réseau Libellule organise ce prix consacré à la BD adulte. Il a pour but de favoriser la lecture de bandes dessinées adultes et, de promouvoir une création de qualité. La période du prix est fixée du 1^{er} mars au 15 novembre. Un comité de sélection a retenu 10 one-shot de bandes dessinées.

Envie de participer à ces Prix Littéraires et d'élire votre auteur préféré ?

Rendez-vous dans votre médiathèque « L'envol ». Bonnes découvertes !

Pratique

Bibliothécaire : Sandrine Dorgère

Adresse : place Sainte Anne à Martigné-Ferchaud
02 99 47 83 12- mediatheque.martigneferchaud@rafcom.bzh

Conditions de prêts : 20 documents par lecteur pour 4 semaines

Tarif : Gratuit

et vous ?



Et si vous veniez à la médiathèque le dimanche ?

Nous vous proposons de nouveaux créneaux de 10 h à 12 h, les dimanches 6 et 20 juin, 4 et 18 juillet

Les plantes invasives ou espèces exotiques envahissantes

Une « Espèce Exotique Envahissante » (EEE) est une espèce introduite par l'homme en dehors de son aire de répartition naturelle (volontairement ou fortuitement) et dont l'implantation et la propagation menacent les écosystèmes, les habitats ou les espèces indigènes avec des conséquences écologiques et/ou économiques et/ou sanitaires négatives. On pense facilement au Frelon asiatique en lisant cette définition, mais elle concerne également des plantes, dites « Plantes Invasives ».

Impacts des plantes invasives :

- **Sanitaires :** Ex : Le pollen de l'Ambroisie à feuille d'armoise est extrêmement allergisant. La sève de la Berce du Caucase peut causer des brûlures de la peau au 3^e degré. Le Datura Stramoine est hautement toxique (lots de farine de Sarrasin contaminés). Le raisin d'Amérique est toxique pour l'homme et les animaux. Ces 4 espèces font partie d'un programme de lutte particulière du fait de leur impact sur la santé humaine.
- **Economiques :** l'invasion de parcelles agricoles par certaines plantes peut causer des conséquences importantes sur la valorisation et entraîner des coûts de gestion importants. Ex : présence de Datura dans des champs de haricots verts.
- **Ecologiques :** les plantes invasives prennent la place des plantes natives, et modifient de fait tout l'écosystème. Ex : la Renouée du Japon produit des substances toxiques pour les autres végétaux, se multiplie très rapidement, et finit par recouvrir intégralement des zones entières.

Pour toutes ces raisons, la lutte contre les plantes invasives est impérative.

Des arrêtés préfectoraux imposent même la destruction de la Berce du Caucase et de l'Ambroisie à Feuille d'Armoise. Vous êtes invités à signaler toute présence de plante invasive en mairie. En cas de doute des brochures explicatives peuvent vous être fournies.

Sur la commune ont été signalées la présence de Datura et de Renouée du Japon. Apprenez à les reconnaître :

Datura Stramoine : C'est une plante annuelle de 30 cm à 2 m de haut, à odeur fétide, et à racine pivotante. Les feuilles sont relativement grandes, jusqu'à 20 cm, ovales, fortement découpées, portant des dents aiguës. Les fleurs, solitaires, généralement blanches, de 7 à 12 cm de long à corolle en tube s'ouvrant en entonnoir. Le fruit de forme ovoïde de la taille d'une noix, qui mûrit de juillet à octobre, est dressé, couvert d'épines longues et robustes.

Impact : toutes les parties de la plante sont toxiques, n'y touchez pas à main nue.

Lutte : arrachage manuel avant floraison, compostage.

Eviter le brûlage des résidus, les fumées pouvant être toxiques.



Renouée du Japon : Cette grande plante à rizhome, à croissance très rapide, a des tiges creuses érigées, rougeâtres, semblables à des cannes de bambou, de 1 à 3 m de haut. Les feuilles sont ovales-triangulaires, longues de 15cm, et sont tronquées à la base. Les petites fleurs blanches sont disposées en panicules. En France, les graines sont peu fertiles. La reproduction se fait surtout par multiplication végétative par l'intermédiaire de longs rhizomes, de fragments de rhizomes dispersés ou de boutures de tiges. Un fragment de 10 grammes de rhizome suffit à régénérer la plante.

Impact : la Renouée dégrade fortement la biodiversité des lieux où elle s'installe, en devenant dominante.

Lutte : arrachage manuel le plus tôt possible à la fourche de l'intégralité du rhizome, destruction ensuite par brûlage sur site. **Eviter le broyage et le compostage, qui peuvent multiplier les plants.**



Infos

Toutes les infos sont sur le site de la Fredon Bretagne
<http://www.fredon-bretagne.com/plaquette-dinformation/>

LE TEMPS DES RÉPONSES

“

Je souhaite donner mon sang, comment faire ?

”



La collecte de sang ne se déroulera plus à Martigné-Ferchaud. Pour continuer à donner votre sang, il faudra vous rendre à Retiers.

La prochaine collecte a lieu le 9 juin de 14 h à 18 h 30 au centre polyvalent de Retiers (derrière la mairie).

Campagne « #PrenezLeRelais, 1 mois pour TOUS donner ! » qui se déroulera du 11 juin au 13 juillet à l'occasion de la Journée mondiale des donneurs de sang (14 juin).

Tous les citoyens seront invités à se faire les ambassadeurs du don de sang en donnant leur sang et en encourageant leur entourage à donner à leur tour. L'objectif est de créer une grande chaîne de solidarité collective, grâce à ce passage de témoin, pour aider les patients qui ont besoin de transfusions sanguines.

Il est possible de donner son sang après une injection de vaccin contre la Covid-19, sans aucun délai d'ajournement à respecter.

En cas de contamination à la Covid-19 :

- Si le donneur a eu des symptômes de Covid-19 : attendre 28 jours après la fin des symptômes pour effectuer un don,
- Si le donneur est testé positif (RT-PCR ou test antigénique) sans avoir eu de symptômes : attendre 14 jours après le test pour pouvoir donner.

“

J'ai des questions à poser sur la commune et souhaiterais les voir traitées dans un prochain numéro de l'Étang de le Dire, comment faire ?

”



Pour toute idée de sujet, question, remarque, n'hésitez pas à solliciter la commission communication à l'adresse suivante : **edld@ville-martigneferchaud.fr**

“

Dans quelles conditions vont se passer les élections du 20 et 27 juin prochain ?

”



Nous envisageons de délocaliser les bureaux de vote à l'espace des Maîtres Beurriers.

Une demande est à l'étude auprès de la préfecture. Nous communiquerons par voie de presse et médias numériques si l'autorisation est donnée. Un fléchage sera mis en place.



La photo vous intéresse ? Vous avez envie de partager vos connaissances ou en acquérir ? Manifestez-vous à cette adresse : lacledeschamps35@orange.fr

Une rencontre sera organisée avec les personnes intéressées pour penser partage de savoirs, club photo, sorties à thème... Tout est à construire !

■ Le train à Martigné-Ferchaud, une mobilité à retrouver

Ouverte à l'exploitation en 1881, la ligne ferroviaire Rennes-Châteaubriant a eu divers usages depuis sa création (cf page 10). Plus d'un siècle après, elle avait besoin d'une réelle cure de jouvence. Les infrastructures étaient tellement dégradées qu'elles ne pouvaient plus assurer la circulation des trains en toute sécurité, la SNCF avait alors abaissé considérablement la vitesse de circulation, et donc allonger les temps de trajets.

En 2018, Etat, Région, Département, Rennes Métropole, Roche aux Fées Communauté et SNCF Réseau ont uni leurs forces et leurs moyens pour engager une rénovation globale de la ligne, mais jusqu'à Retiers seulement dans un 1er temps. La section de 32 km reliant Rennes à Retiers fut donc rénovée en 2019, de janvier à septembre. Dans cette enveloppe de travaux 7 gares ou haltes ont également été réaménagées pour une meilleure accessibilité PMR (Personnes à Mobilité Réduite). Les voyageurs y ont gagné : une desserte d'au moins 6 allers / retours par jour vers Rennes, une vitesse moyenne à 90km/h et donc un temps de parcours réduit (43 minutes).

Après le renouvellement de la section Rennes – Retiers, c'est au tour de la section Retiers –Châteaubriant de connaître une cure de jouvence en 2021. Cette fois 2 nouveaux acteurs font partie du plan de financement, arrêté à 19,3 millions d'euros : la Région des Pays de la Loire et la communauté de communes de Châteaubriant-Derval.

Le calendrier des travaux, tel qu'il était prévu par SNCF réseau, est globalement respecté. Le chantier n'a, pour le moment, pas subi d'imprévus majeurs. La date de mise en service prévue le 30 août est donc toujours d'actualité.

- Janvier : déchargement des longs rails soudés, travaux de voie et quai à la gare de Châteaubriant.
- Février : terrassement, dépose de la voie, pose de la voie par le train usine, curage des fossés.
- Mars : pose de la voie par le train usine, curage des fossés, ballastage, relevage, stabilisation et régalaage.
- Avril : ballastage, relevage, stabilisation et régalaage.
- Mai : travaux du quai à la gare de Martigné-Ferchaud.
- Juin : repose des installations de sécurité et essais.
- Juillet : repose des installations de sécurité et essais.
- Août : finitions et mise en service le lundi 30 août 2021.



Le 30 août, les martignolais pourront donc reprendre le train pour leurs déplacements vers Rennes ou Châteaubriant. La grille horaire actuellement proposée prévoit 5 allers vers Rennes avec des départs de Martigné-Ferchaud le matin à 6 h 21, 7 h, 7 h 42 ; en milieu de journée, en car à 13 h 18 et 16 h 49 avec une correspondance à Retiers 40 minutes plus tard ; 6 allers au départ de Rennes dont 3 avec une correspondance à Retiers. Cette grille, contestée, devra faire l'objet d'attention pour s'assurer qu'elle corresponde aux besoins des usagers.

Ce sont 26 km d'une ligne singulière à rétablir. La particularité de ces derniers kilomètres de TER (train express régional) Bretagne est que justement elle ne s'arrête pas à la limite de la région, mais continue en Pays de la Loire où se situe son terminus, en gare de Châteaubriant. Une particularité qui peut être une richesse ou faiblesse.

N'oublions pas que même si le TER circule en Pays de la Loire, il reste un TER breton qui fait partie du réseau de transport public BreizhGo. Qui dit TER breton dit tarification bretonne. En effet ce sont les régions qui déterminent leur politique tarifaire : abonnements, pass régionaux, réductions...Cela peut avoir des effets pervers méconnus.



Où acheter son titre de transport ?

La halte ferroviaire de Martigné-Ferchaud est un simple point de montée avec un abri d'attente et un parking à vélos abrité lui aussi. Il ne dispose pas de billetterie, ni physique, ni automatisée. Il faudra donc utiliser les applications numériques où bien se rendre à la gare d'une commune voisine. Si vous pensiez acheter vos billets TER à la gare de Châteaubriant, abstenez-vous. La gare de Châteaubriant est une gare des Pays de la Loire et ne peut donc vendre que des billets TER Pays de la Loire ou des billets au tarif SNCF. Si vous souhaitez acheter des billets « papier » en profitant du conseil d'un agent SNCF, déplacez-vous plutôt à Retiers. Le guichet est ouvert de 6 h 25 à 19 h 30 du lundi au vendredi.

Si vous êtes à l'aise avec le numérique et les applications, SNCF a lancé une nouvelle application pour smartphone : Assistant SNCF (disponible pour Android et IOS). Vous y trouverez toute l'info trafic, arrivées et départs des prochains transports ; vous pourrez y planifier un trajet et vous pourrez y acheter vos titres de transport.

L'univers numérique n'est pas l'affaire de tous. Dans ce cas il faudra vous faire assister où vous rendre en gare. La ligne bénéficie d'une interlocutrice commerciale, Frédérique Guérin. Elle dispose d'un terminal mobile lui permettant

de délivrer des billets. Frédérique Guérin devrait être présente à Martigné-Ferchaud le 30 août, jour d'ouverture officielle de la ligne. Elle pourra vous présenter et vous vendre tous les produits BreizhGo disponibles à cette date. Elle tiendra ensuite des permanences régulières qui vous seront annoncées via les médias municipaux (magazine, site internet, Facebook). Une réflexion est en cours pour avoir un terminal mobile dans un lieu public municipal. Les agents du bus France Services, PIMMS, pourraient aussi vous aider.

Quelques produits BreizhGo disponibles aujourd'hui

L'ensemble des produits et tarifs vont être revus au 1er juillet.

Les Pass TER BreizhGo qui vous permettent de voyager en illimité pendant 2 ou 7 jours consécutifs dans toute la Bretagne à bord des TER bretons !

- Pass 2 jours = 55€
- Pass 7 jours = 110€
- Valable de 1 à 5 personnes par pass
- Cumulable avec le tarif enfant-12 ans à 0€ (dans la limite de 2 enfants par pass)

Les Pass 2 ou 7 jours TER BreizhGo sont valables sur l'ensemble du réseau train TER BreizhGo, en 2e classe uniquement.

Les Pass ne sont pas des titres de transport : chaque passager doit être muni d'un billet associé (voyage gratuit Pass 2 jours ou Voyage gratuit Pass 7 jours). Et ceci pour chaque trajet effectué avec ce Pass. Ce billet est gratuit et obligatoire, et doit être présenté accompagné du Pass 2 ou 7 jours TER BreizhGo lors du contrôle à bord.

Le nombre de voyageurs bénéficiant du Pass peut varier au cours du séjour, dans la limite de 5 personnes.

Les Pass 2 ou 7 jours TER BreizhGo sont ni échangeables, ni remboursables.

Les moins de 12 ans voyagent gratuitement sur TER

- Ce tarif gratuit est valable jusqu'à 4 enfants par voyageur payant. Il s'associe aux tarifs TER BreizhGo et SNCF.
- Un enfant non accompagné paie 50% du prix adulte
- Un justificatif d'âge de l'enfant peut être demandé à bord. TER-26 ans, des billets à 8€ et 15€

Avec le tarif TER-26, voyagez en TER partout en Bretagne : 8€ pour les trajets de -150 km ou 15€ pour des trajets de +150 km.

Condition : Avoir moins de 26 ans le jour du voyage et présenter un justificatif d'âge à bord du train.

MARTIGNÉ AU PASSÉ COMPOSÉ

Dès 1854, le conseil municipal de Martigné-Ferchaud demande l'établissement d'une ligne de chemin de fer reliant Rennes à Nantes par Châteaubriant, via Martigné-Ferchaud. Le 24 février 1878, la Chambre des députés entérine le projet avec un embranchement sur Vitré. Les travaux commencent en 1879. Le premier train de la Compagnie des Chemins de Fer de l'Ouest s'arrête à Martigné-Ferchaud le 28 décembre 1881, accueilli par M. Laurent, chef de gare. Deux lignes partaient de la gare

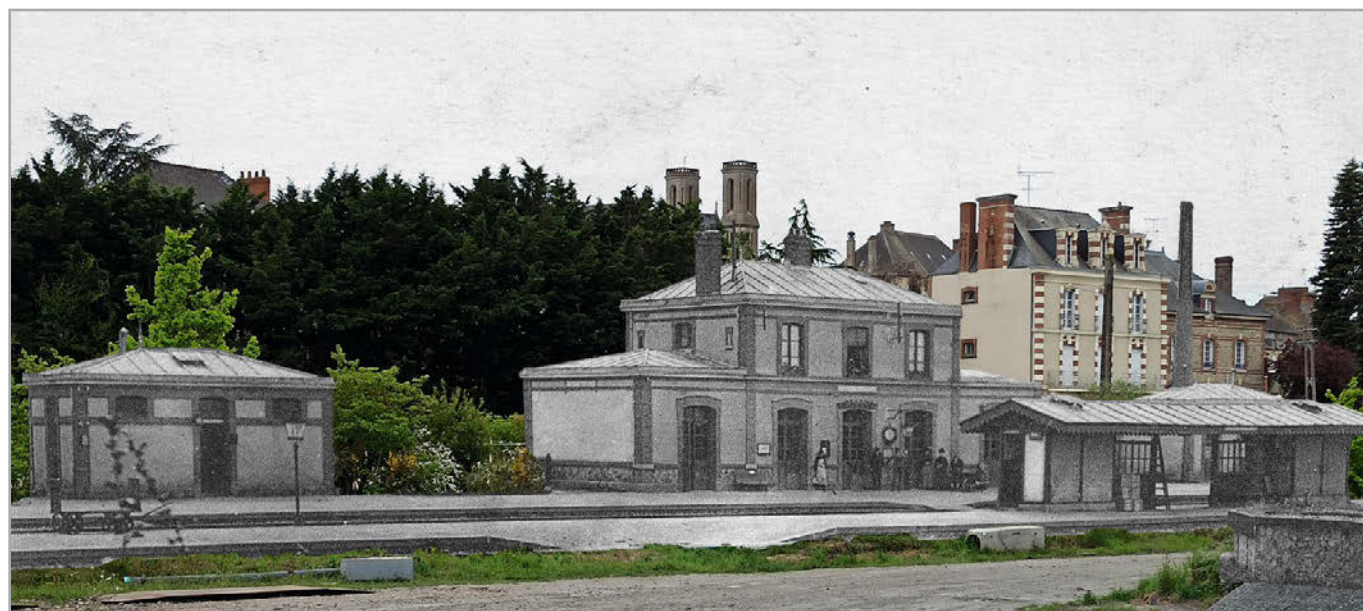
pour Rennes et Vitré, et se séparaient au passage à niveau route de Coësmes.

La gare prend un nouvel essor en 1933 : établissement d'une voie dite de débord avec pont bascule pour faciliter le chargement des pommes ; l'éclairage électrique de la gare ; l'empierrement des cours dites des voyageurs ou de grande vitesse, et de marchandises ou de petite vitesse.

Le 10 octobre 1938, la toute jeune SNCF supprime le trafic voyageurs de la ligne

Martigné-Ferchaud/Vitré. Le transport de marchandises est maintenu une dizaine d'années avant de disparaître à son tour.

Quant à la ligne Rennes/Châteaubriant, après des années de dégradation de la qualité de service, elle sera arrêtée en 2016, avant de reprendre du service jusqu'à Retiers en 2020, puis jusqu'à Châteaubriant au mois d'août 2021, 140 ans après ce premier train en gare de Martigné !



Le Cercle d'Histoire présente le travail engagé par Marcel Guihéneuc de mise en valeur des photographies et cartes postales anciennes. Le site www.geneanet.org/lieux (taper « Martigné-ferchaud » dans la barre de recherche du site) permet ainsi de naviguer dans l'espace et dans le temps !

ACCRET

Créée en 2016, suite aux ralentissements sur la ligne SNCF, l'ACCRET (Association Citoyenne Châteaubriant Rennes en train) n'a cessé d'alerter les pouvoirs publics et les élus sur la nécessité de maintenir, de moderniser et de développer la ligne de Rennes à Châteaubriant. Nous devons profiter de la réouverture pour que des horaires plus judicieux, des correspondances plus adaptées à Rennes comme à Châteaubriant et des temps de parcours plus courts, permettent aux usagers de reprendre le train, moyen de transport écologique.

Où est le progrès technique au service des déplacements humains ?

Le matin, de Châteaubriant à Rennes, on note une nette amélioration surtout à partir de Retiers, grâce à l'avancée des heures de départ dans les gares qui facilite les arrivées des scolaires et des actifs. Les correspondances pour Paris concordent mais pas celles vers le reste de la Bretagne, chose regrettable car c'est un besoin pour beaucoup d'usagers.

À Châteaubriant, les correspondances des Tram-trains vers Nantes avec les TER venant de Rennes sont peu efficaces ou même inexistantes, ce qui entraîne des temps de parcours excessifs.

La grille d'horaires pour septembre 2021 n'est pas à la hauteur des 42 M d'€ engagés

En 2016, il y avait l'équivalent de 10 voyages entre Rennes et Châteaubriant. En 2021 on nous en propose 11, mais 5 d'entre eux commencent ou se terminent en car entre Châteaubriant et Retiers. Ce qui est incompréhensible et inadmissible !

Une offre qui apporte des améliorations sensibles, lors des périodes de forte utilisation dans le sens Châteaubriant-Rennes, mais qui ne propose aucune innovation ni amélioration fondamentale. Elle comporte même des régressions avec les



changements train-car à Retiers. C'est une offre essentiellement centrée sur les besoins de Rennes-Métropole pour faciliter l'accès de la main d'œuvre qui provient de son arrière-pays mais qui ne répond pas aux aspirations de service public global des habitants du pôle sud de Roche-Aux-Fées Communauté et de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval (santé, social, loisirs, culture, travail).

Alors même que Martigné-Ferchaud retrouve une dynamique de croissance et un réel attrait, que Châteaubriant repasse au-dessus de 12 000 habitants et est économiquement, culturellement et socialement, autant tournées vers Rennes que vers Nantes, le territoire sud de la ligne est perdant.

Les promesses initiales qui étaient de mieux utiliser le retour à 70 km/h et de relever la vitesse à 110 km/h ne sont pas tenues. Peut-être est-ce provisoire ?

Rennes - Châteaubriant		temps de trajet	vitesse moyenne
En 2021	au mieux	1 h 12	50 km/h
	au pire	1 h 35	38 km/h
En 1914		1 h 28	42 km/h

Martigné-Ferchaud - Châteaubriant		temps de trajet	vitesse moyenne
En train (prévision)		19 min	44 km/h
En bus (actuel)		16 min	52 km/h

Sur certains horaires, on mettra encore moins de temps pour aller de Paris à Rennes que de Châteaubriant à la capitale bretonne.

En résumé, cette offre est décevante au regard des millions d'euros publics dépensés et elle doit certainement être améliorée.

Nous voulons avec les usagers actuels et futurs :

- la suppression des cars entre Retiers et Châteaubriant (dans les 2 sens);
- l'augmentation sensible des vitesses moyennes d'exploitation;
- l'amélioration des correspondances vers Nantes et Rennes en gare de Châteaubriant et vers la Bretagne en gare de Rennes;
- l'amélioration indispensable de l'offre dans le sens Rennes-Châteaubriant;
- une offre week-end conséquente pour permettre l'accès aux loisirs, aux commerces, à la culture et à la vie familiale ordinaire.



Hommage à Chantal Doré disparue au printemps 2020

Engagée dans plusieurs associations du pays de la Roche aux fées, conseillère municipale, Chantal avait adhéré à l'ACCRET dès sa création et ne manquait jamais une réunion. Merci à elle, qui aurait été si heureuse de voir passer les trains au bout de son jardin à la fin du mois d'août.

Contact

accret35@gmail.com
 jeanclaude.roger@wanadoo.fr
 06 81 58 84 10

■ Etincelles Aquatiques

Depuis 27 ans le spectacle des Etincelles Aquatiques est comme un phare qui, chaque année, sert de guide au beau navire sur lequel travaillent environ 950 bénévoles.

C'est l'objectif vers lequel ils tendent en œuvrant soit tout au long de l'année pour certains, soit plus ponctuellement en début du mois d'août pour d'autres. Ils savent qu'au pied de ce dernier depuis toutes ces années, quel que soit leur âge, ils ont trouvé sympathie, amitié, convivialité, entraide... Bref une « bonne ambiance » tout en faisant la promotion aussi bien de la commune de Martigné-Ferchaud que de toutes celles aux alentours qui participent à cette aventure.

Malheureusement depuis fin 2019, si puissant soit-il, le rayon de notre

puissant phare n'arrive pas à percer un épais brouillard que certains appellent « la Covid ». Ce dernier empêche toute navigation à vue et même si de temps en temps on croit voir apparaître certaines éclaircies, cette « purée de pois » réapparaît aussitôt quelques instants après.

Malgré tous les efforts que tous étaient prêts à mettre en œuvre, il est apparu impossible d'arriver au but cette année dans de telles conditions en raison des écueils qui sont sur notre route pour assurer un spectacle de qualité. Faute de salles pour répéter et en raison des exigences de distanciation à respecter lors de la préparation et lors des représentations, la tâche est insurmontable ; sans oublier qu'en arrivant tout près du but la « capitainerie préfectorale » pourrait en cas de

nouvelle perturbation « météorologique » interdire toute navigation... et nous faire faire demi-tour !

Donc sur notre navire, qui, soyez-en sûr, n'a rien d'une galère, relevons les manches, montons dans les huniers, bordons les voiles au maximum, invitons le plus de monde possible à la manœuvre, réglons nos sextants et nos G.P.S., et reprenons de suite la navigation pour les années à venir en voyant déjà poindre les rayons du soleil qui vont bientôt dissiper les nuages ambiants !

Ne baissons pas les bras et réfléchissons tous ...

*Jean-Michel Aussant,
président de l'association*



■ Recherche de bénévoles

Vous êtes matinal, aimez les fleurs et souhaitez contribuer à l'embellissement de la commune, nous recherchons des bénévoles afin d'arroser les jardinières. 1 semaine sur 3 le mardi matin et le vendredi matin. Contactez l'accueil de la mairie au 02 99 47 90 25 ou par mail mairie@martigneferchaud.bzh



Les chauve-souris, reines de la nuit

Suivant les régions du monde, les chauve-souris n'ont pas partout le même statut. Plutôt porte-bonheur en Chine, elles ont été longtemps clouées sur les portes des granges en Europe en signe de défiance, leur image étant davantage associée au diable. Dracula est dans toutes les têtes quand on parle d'elles, et l'idée selon laquelle elles s'accrocheraient aux cheveux est une des fake-news les plus répandues en France ! Quant à la rage, s'il est vrai qu'elles en sont le dernier vecteur connu dans l'hexagone, les cas de contamination sont extrêmement rares.

Elles ont des aptitudes qui sont tellement éloignées des nôtres qu'on peut effectivement avoir du mal à les comprendre. Pour commencer elles volent, et ce sont les seuls mammifères à le faire activement (on ne parle pas du vol plané de quelques écureuils) ! Clément Ader a d'ailleurs cherché à imiter leurs ailes pour construire son premier « avion » en 1890. Par ailleurs, elles « voient » même dans le noir avec leurs oreilles, en émettant des ultrasons (sons trop aigus pour que l'oreille humaine les entende) par leur bouche, que leurs oreilles captent après qu'ils ont « rebondi » sur un objet ou une proie. C'est l'écholocation, à la base du principe du radar, invention qui n'a toutefois pas été inspirée par les chauves-souris. Elles partagent cette faculté avec les cétacés à dents, certaines musaraignes, et quelques espèces de martinets capables de voler dans le noir... Enfin, elles vivent la tête en bas (chose qu'on ne pourrait pas faire plus de quelques heures sans dommage) grâce à une circulation sanguine adaptée, et des pattes « autobloquantes » qui les maintiennent accrochées sans effort. Au plafond, elles sont à l'abri des prédateurs, et peuvent plus facilement décoller !



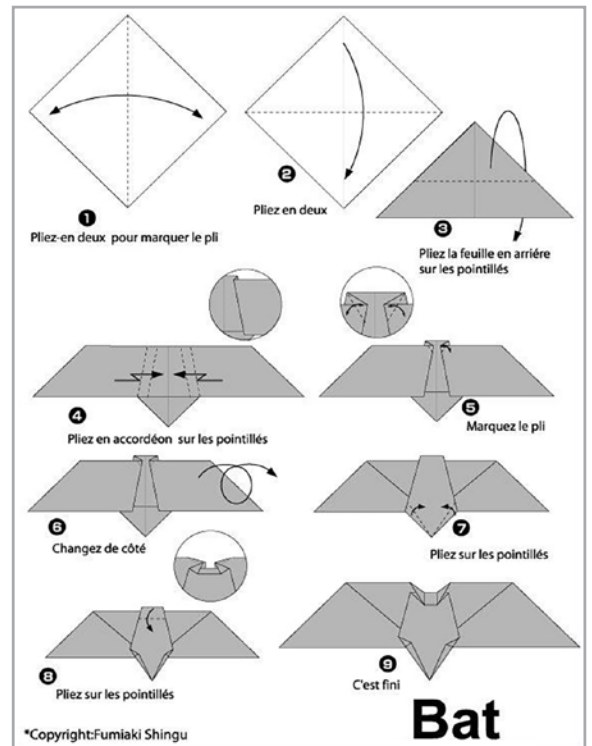
Oreillard gris

Les prédateurs justement... Les chats peuvent facilement en attraper au grenier... Et l'Homme, par la destruction des habitats, la destruction ou l'empoisonnement des insectes dont elles se nourrissent, les impacts routiers, ou encore les éoliennes (par l'effet de dépression de l'air en bout de pale) affaiblit considérablement les populations. Les 34 espèces de France, 22 de Bretagne, dont 7 observées à Martigné-Ferchaud, sont pourtant toutes insectivores, et de précieuses alliées pour l'agriculture, les jardiniers, et les soirs d'été ! Elles peuvent en effet consommer en une nuit la moitié de leur poids en moustiques et autres papillons de nuit...

En avoir chez soi est plutôt une chance, et on veillera à ne pas déranger celles qui se seront installées dans le grenier ou derrière un volet. On peut même installer chez soi des nichoirs adaptés, comme le

font certains arboriculteurs, et être sûrs ensuite de pouvoir s'émerveiller devant leur ballet à la nuit tombante.

Pour en apprendre davantage sur les chiroptères une soirée découverte est prévue (sous réserve) le samedi 24 juillet dans le cadre de l'Été à l'Étang.



■ Enfance jeunesse : ils accompagnent vos enfants et vos ados

Clara, et Jean-Baptiste sont ceux qui s'occupent de vos petites têtes blondes et de vos ados ! Chacun dans leurs missions, ils font partie des visages de l'enfance jeunesse à Martigné-Ferchaud.

Après avoir obtenu un bac pro «services à la personne», Clara est arrivée en mars 2016 au service périscolaire à l'occasion de remplacements sur les créneaux qui étaient alors dédiés aux TAP (Temps Activités Périscolaires), en assurant l'encadrement des tout-petits sur le temps du midi ou sur le temps de garderie.



« J'ai aussi assuré les remplacements au Skwatt lorsqu'il y avait des animateurs absents » précise-t-elle. Des premières expériences auprès des ados qui lui permettront également d'assurer l'intérim à la direction du Skwatt dans les périodes où cela était nécessaire.

En se rendant disponible pour ces différentes missions, Clara a trouvé sa place auprès des jeunes et le lien se fait naturellement lorsqu'ils arrivent à l'espace jeunes. Ce qu'elle aime, « être en contact avec les différentes tranches d'âge, leur proposer différentes animations et accompagner les séjours où on retrouve les jeunes dans des contextes complètement différents, pendant une semaine entière ».

Afin de parfaire son expérience dans l'animation, Clara travaille depuis plusieurs mois maintenant à l'obtention de son Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Direction, par le biais de sessions théoriques et de stages pratiques qui lui permettront à l'avenir de pouvoir prendre plus de responsabilités.

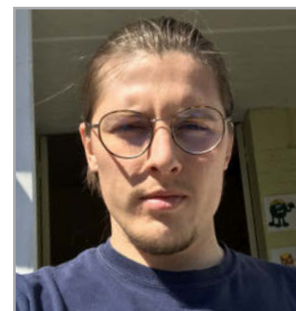
Clara et Florent, tout nouvellement arrivé en tant que directeur du Skwatt, accueilleront les jeunes les mercredis et samedis après-midi de 14 h à 18 h et les vendredis de 16 h à 19 h; des horaires qui sont susceptibles d'évoluer selon les projets et en fonction de l'évolution du protocole sanitaire.

Ils accompagneront les jeunes lors du séjour d'été, avec au programme, des animations sportives et ludiques, des découvertes mais aussi et surtout, une belle occasion pour les jeunes de se retrouver et de partager une semaine hors de leur lieu de vie habituel. Parmi les jeunes qui partiront cette année, certains d'entre eux ont participé à quelques-uns des chantiers de jeunes qui ont été proposés depuis plusieurs mois. Au-delà de l'expérience et des liens échangés avec les équipes communales, ces chantiers leur ont aussi permis de constituer une «tirelire» qui leur accordera une réduction du prix de leur séjour.

Arrivé en septembre 2020, Jean Baptiste a rejoint le centre de loisirs de Martigné-Ferchaud en tant que directeur. Âgé de 24 ans, il a déjà quelques années d'expériences dans le domaine de l'animation. Après avoir décroché son BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) à 18 ans, il a été animateur de centre de loisirs pour les 3-12 ans, il a également travaillé dans le périscolaire. A 21 ans, il décroche un

poste de direction et accompagne les adolescents en colonies à l'étranger.

Suite à ces 2 ans d'expérience, il rejoint le centre de loisirs de Martigné-Ferchaud où il prépare son diplôme de BPJEPS LTP (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport Loisirs Tous Publics) en alternance, dans le but de devenir directeur titulaire (fin de la formation décembre 2021).



Pourquoi choisir le domaine de l'animation ? La première chose qu'il évoque « Les colonies auxquelles il a participé de 11 à 17 ans. D'un point de vue personnel, ces colonies m'ont permis de grandir, d'acquérir de l'autonomie et de m'ouvrir aux autres. « C'est ce qui lui a donné envie de **« Faire pour les autres, donner aux autres pour faire plaisir »** .

Passionné par le sport et l'événementiel, il a fait parti d'associations telles que « Crions D'Couleurs » à Vitry. Toujours dans l'objectif de s'investir pour le bien des autres, aujourd'hui il souhaite **« Que chaque enfant trouve sa place au centre, que les inégalités disparaissent, que chacun soit épanoui, et qu'un moment au centre de loisirs soit un moment heureux, plein de rires »** .

N'hésitez pas à aller à sa rencontre au centre de loisirs, il aime rencontrer de nouvelles personnes et partager des moments de convivialité.

La recette de Jean-Luc et Jérôme Perdriel, «Aux plaisirs érablaisiens»

Le Boeuf bourguignon

Pour 4 à 6 personnes :



Ingrédients

- 1 kg de paleron ou basse côte + os à moëlle,
- 1 bouteille de vin rouge,
- 2 oignons,
- 2 gousses d'ail,
- 300 g lardons fumés,

- 500 g de carottes,
- 850 g champignons,
- 1 kg de pommes de terre,
- 1 bouquet garni (laurier, vert de poireaux, sauge, queue de persil, romarin...),
- 4 clous de girofle.

Faites mariner la veille les morceaux de cube de bœuf avec le vin rouge et les aromates.

Le lendemain, égouttez la marinade dans une passoire et gardez le jus.

Dans une cocotte en fonte faites rissoler avec du beurre à feu vif, les oignons, l'ail et les lardons, ajoutez les morceaux de bœuf et les faire bien dorer.

Reversez le jus de vin rouge et aromates puis l'os à moëlle, et laissez cuire 1 h 30 à feu doux.

Incorporez les carottes coupées en rondelles, les champignons coupés en lamelles et les pommes de terre. De nouveau laissez mijoter 1 heure.

En fin de cuisson, incorporez un roux brun* pour lier la préparation (cela afin d'éviter de tacher la cocotte).

** Roux brun : 50g de beurre + 50g de farine*

Dans une casserole à fond épais faites fondre le beurre. Hors du feu incorporez la farine au fouet.

Faites cuire le mélange à feu doux pendant 7 minutes sans cesser de remuer jusqu'à l'obtention d'une couleur brun châtaigne.

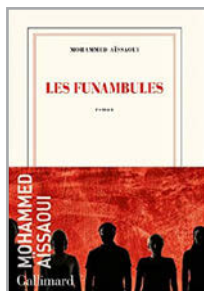
Les roux se conservent quelques jours à température ambiante et jusqu'à 10 jours au réfrigérateur dans un récipient hermétique.

Le coin des lecteurs

« Cette invitation à la lecture vous est proposée par Sandrine, bibliothécaire, et les bénévoles qui aident à assurer le bon fonctionnement de notre médiathèque « L'envol ». Une sélection pour ados et adultes et une sélection pour enfants. Bonne lecture à tous ! »

Les funambules – Mohammed

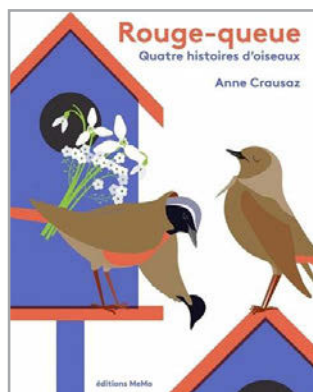
Aïssaoui – paru aux Editions Gallimard



C'est l'histoire d'un « biographe pour anonyme ». Il écrit l'histoire des autres, des hommes et des femmes comme lui en équilibre sur le fil de la vie. Peut-être retrouvera-t-il au

cours de ces rencontres Nadia un amour de jeunesse ?

Ce roman, sous l'allure d'enquête, de récit personnel, de reportage, est un hommage aux démunis et aux aidants. Une reconnaissance du pouvoir de l'écrit et de la littérature.



Rouge-queue : Quatre histoires d'oiseaux

Anne Crausaz – paru aux Editions MeMo

Pour compléter la proposition 2021 des services des espaces verts de la ville sur le thème des oiseaux, je vous

propose ce nouvel album d'Anne Crausaz dans lequel vous trouverez quatre moments clé de la vie des oiseaux, quatre petites histoires où l'instinct animal se marie étonnamment à des attitudes humaines.

Les jeunes rossignols sauront-ils bientôt chanter ? Rouge-gorge rencontrera-t-il enfin sa bien-aimée ? Quelle tenue perdrix doit-elle porter aujourd'hui ? Rouge-queue arrivera-t-il au bout de sa grande migration ?

Quatre histoires qui mêlent quotidien, anecdotes et grandes questions, pour une traversée de l'année à hauteur d'oiseau.

A partir de 5 ans.

LES TEMPS À VENIR...

(sous réserve des conditions sanitaires applicables au moment des événements)

■ Chantier collaboratif : je peins, tu peins, ... nous peignons !

Samedi 29 mai nous avons eu le plaisir de recevoir Nathalie Boisseau à la Médiathèque l'Envol. Auteure et journaliste indépendante mais aussi créatrice du site internet de référence www.espritchabane.com. Cette passionnée d'idées créatives et écologiques nous a confectionné la fameuse « peinture suédoise ». Cette peinture traditionnelle se cuisine à base de farine, d'eau, de pigments et d'huile de lin. On dit d'elle qu'elle protège le bois durablement (jusqu'à 10 ans !) et de façon naturelle.

Pour aller plus loin dans la découverte de cette peinture naturelle, nous vous proposons de vivre ensemble un chantier

collaboratif où nous allons utiliser cette recette.

Le projet ? repeindre le bardage bois sur la façade de la salle André Bréal.

Quand ? Les samedis 26 Juin et 3 Juillet (et peut-être le mercredi 30 Juin)

Comment ? Groupes de 10 personnes
Cela vous tente de découvrir un exemple de peinture naturelle ? Cela vous dit de participer à un chantier citoyen ? Cela vous plait de valoriser notre commune ?

Alors pour participer au projet, faites-vous connaître avant le 19 Juin :

Vous serez recontacté.



Faisons ... ensemble !

Pratique

mairie : 02 99 47 90 25

edld@ville-martigneferchaud.fr

■ Juin

- ▶ 5 : Inauguration du fleurissement
- ▶ 9 : Bus PIMMS- place de l'église
10 h- 12 h 30 / 13 h 30- 16 h
- ▶ 10 : Conseil municipal
- ▶ 12 : Bus PIMMS- place de l'église
10 h- 12 h 30 / 13 h 30- 16 h
- ▶ 12/19 : Formation petit patrimoine- restauration d'un mur en pierre- Essé
- ▶ 16/17 : Balayage des rues
- ▶ 20/27 : Elections régionales et départementales
- ▶ 25 : Bus PIMMS- place de l'église
10 h- 12 h 30 / 13 h 30- 16 h

■ Juillet

- ▶ 4 : Entrez, c'est ouvert ! (Balades et découvertes du savoir-faire local)
- ▶ 4 : Lancement de l'Été à l'étang
- ▶ 8 : Conseil municipal

Entrez, C'EST OUVERT!

DIMANCHE 04 JUILLET de 10h00 à 17h00
balade découverte de savoir-faire martignolais

à pieds, à vélo, à cheval, en voiture... visites libres*...

GAEC DE LA BOULIERE
LA BOULIERE

AUX PLATIS
ERABLAISIENS
L'ERABLETTE

AERT-FIL
L'HOMMELET

CIRCUIT DE BARRAINÉE MF-02
VALLEE DE LA NOE-JOLLYS

METHA-FERCHAUD
LE ROCHER

DAME CERISE
PLACE STE ANNE

Martigné Ferchaud
Le Village de la Vallée de la Noye

*dans le respect des gestes barrières